Bulletin Municipal N°7
Hiver 2016

Le Bouche à Aureil

EDITO

Chères Aurétoises et chers Aurétois,

L'automne qui s'achève a vu l'ouverture d'une 5ème classe dans notre commune.
Aujourd'hui, l'école comprend trois classes en élémentaire et deux classes en maternelle. Cette ouverture, avec l'arrivée d'une nouvelle enseignante, a permis d'alléger le nombre d'élèves par classe.
La période estivale a été mise à profit pour réaliser les travaux d'aménagement ainsi que les investissements en mobilier et matériel nécessaires à l'ouverture de cette classe.
Par ailleurs, afin de contribuer à la qualité de l'enseignement, la commune a équipé les classes de CE1-CE2 et CM1-CM2 de Tableaux Blancs Interactifs, plus communément appelés TBI.
Ces investissements autour de la jeunesse s'inscrivent dans les objectifs premiers de l'équipe municipale.
L'école, l'ALSH, le restaurant scolaire et les activités périscolaires sont au cœur de ces objectifs, un cœur qui va battre avec une nouvelle vigueur dès 2017 avec la mise en place du Conseil des Enfants.
Avec l'appui de l'équipe enseignante dans sa mise en place et en collaboration avec l'ALSH et les élus dans son fonctionnement, le Conseil des Enfants permettra à ses membres d'exercer une citoyenneté active.
Cela leur offrira une opportunité de dialogue direct avec les élus de la commune. Ce sera pour eux un lieu d'échange, d'écoute, de propositions d'améliorations pour le territoire sur lequel ils vivent et sur des sujets qui leur sont propres.
En initiant cette nouvelle instance, le conseil municipal souhaite favoriser l'accès des enfants à la responsabilité, à l'autonomie et leur donner le goût de l'engagement.
Le second sujet d'importance de cet automne est la transformation de notre Communauté d'Agglomération en Communauté Urbaine. Cette possibilité dérogatoire nous est offerte du fait de la perte par Limoges de son statut de capitale régionale.
L'enjeu est double.
C'est tout d'abord un enjeu stratégique au regard de la place que prendra notre communauté urbaine dans le grand territoire aquitain en devenant la 1ère communauté urbaine en termes de population.
C'est aussi un enjeu financier, puisque notre communauté urbaine se verra dotée par l'Etat de plus de 3 millions d'euros par an d'aides supplémentaires.
Au moment de la parution de ce numéro, 17 communes sur 19 sont favorables à cette transformation et certaines d'entre elles, dont Aureil, ont déjà délibéré en ce sens.
Afin d'affirmer cette volonté, 17 des 19 maires membres de l'agglomération, ceints de leur écharpe tricolore, ont remis au Maire de Limoges une lettre argumentaire en ce sens, l'invitant à choisir de « regarder vers l'avenir ».
Sourde à tous ces arguments, la Ville de Limoges a bloqué cette évolution lors de son conseil municipal de novembre en se prononçant contre le passage en Communauté Urbaine au 1er janvier 2017.
Cette situation de blocage est rendue possible par le fait que la ville de Limoges réunit les 2/3 des habitants de l'intercommunalité.
L'opposition de la ville de Limoges au passage en communauté urbaine se traduira inévitablement par un appauvrissement de notre territoire, de chacune des communes qui la compose et des services rendus aux habitants.

Bien cordialement.

Bernard Thalamy
Maire d'AUREIL,
Secrétaire de la Communauté d'Agglomération Limoges Métropole.

Passage en Communauté Urbaine : Délégation de 17 des 19 Maires de l'Agglo déposant une lettre auprès du Maire de Limoges

Agenda

Samedi 3 décembre 9h-18h à la Mairie..... **Téléthon**
Vendredi 7 décembre 10h-12h et 17h30-19h30 à la Mairie ..... **Permanence : Ma commune Ma santé**
Mardi 13 décembre à 18h30 à la salle polyvalente ..... **Lancement opération rénovation église**
Dimanche 15 janvier..... **Galette des rois, Courses et Randos**
Samedi 21 janvier à 18h..... **Vœux de la municipalité**
Dimanche 12 février à 12h à la salle polyvalente..... **Repas des aînés**
Dimanche 7 mai ..... **30e édition des Boucles d'Aureil**

INFOS municipales

Haut débit

Le haut débit c'est parti !

Le conseil municipal a voté la convention de montée en débit avec le syndicat mixte Dorsal, déclenchant ainsi le démarrage des travaux.

Une première tranche de mise en œuvre permettra l'accès à la fibre des bâtiments Municipaux (Mairie, Ecoles) avant le 31 décembre 2016.

La tranche suivante des travaux de mise en œuvre de la montée en débit offrira un accès à Internet amélioré pour tous les habitants d'Aureil. Ainsi en octobre 2017, chaque foyer sera relié au Haut Débit à partir d'un Nœud de Raccordement d'Abonnés situé sur notre commune. Il permettra d'irriguer les lignes en cuivre de la commune en atteignant un débit minimum de 10 mégas.

Ligne Express 2

Depuis le 1er septembre 2016, une ligne express relie Aureil, depuis la Gare d'Aureil à Limoges, au Pôle Saint Lazare, avec 5 trajets aller et retour journaliers. Cette ligne a été initiée à titre de test pour une année afin d'offrir un nouveau service aux habitants. Après la mise en place d'une aire de covoiturage combiné avec l'usage de Télobus, cette nouvelle initiative permet un déplacement encore plus aisé pour les habitants et évite les difficultés croissantes de stationnement à Limoges.

Mais force est de constater une faible fréquentation de ce mode de transport.

Les habitudes de l'utilisation de la voiture ont la vie dure. Pourtant, les avantages des transports en communs sont nombreux : réduction d'émission de CO_2, diminution de la pollution sonore, économie financière directe d'achat de carburant ou indirecte auprès de votre employeur sous certaines conditions. L'aspect sécuritaire est aussi à prendre en compte : le bus est considéré comme 79 fois plus sûr que la voiture.

De quoi réfléchir et inciter à prendre le bus !

Mutuelle Communale

La Mutuelle Communale est en place.

Depuis la réunion publique du printemps et après les 3 réunions d'information de l'été, La Mutuelle Communale est une réalité pour les habitants d'Aureil.

Pour rappel, la commune d'Aureil permet à certains de ses habitants n'ayant pas de couverture complémentaire santé, ou à des tarifs inappropriés, de bénéficier d'une mutuelle communale.

Notre démarche permet de proposer aux non-salariés, aux jeunes sans emplois, aux commerçants, artisans, agriculteurs, professions libérales, demandeurs d'emploi et retraités une offre collective mutualisée négociée au meilleur tarif.

Le dispositif repose sur une association personne morale porteuse de contrat.

La commune d'Aureil sert de permanence et de boîte aux lettres.

Il s'agit donc pour résumer **d'une offre de mutuelle négociée permettant de réduire les inégalités dans l'accès aux soins de certaines catégories de population et ce, sans incidence financière pour la Commune.**

Il est à noter que notre commune a été la première en Haute Vienne à proposer ce service.

Depuis cet été, d'autres communes du département et 6 communes de l'Agglo, sont rentrées dans cette démarche.

2 nouvelles réunions d'information sont prévues le mercredi 7 décembre, de 10h à midi et de 17h30 à 19h30 à la mairie d'Aureil. Inscrivez-vous à l'accueil de la mairie.

Travaux église

L'état de la toiture de l'église se dégrade.

Il devient donc urgent d'intervenir. Si la pose d'une bâche a permis de protéger l'édifice, il faut maintenant passer à la phase « changement de toiture ».

Le montant des travaux est estimé à 150000€. Les finances communales ne pouvant pas supporter une telle dépense, plusieurs formes de financements sont envisagées. Au-delà des demandes traditionnelles de subvention, un dossier a d'ores et déjà été déposé auprès de la « Fondation de la Sauvegarde de l'Art Français ». Une deuxième opération est en cours avec « La Fondation du Patrimoine ». A ce sujet, une réunion de lancement se tiendra le **mardi 13 décembre à 18h30**, salle Polyvalente d'Aureil. Nous comptons sur votre présence.

Vœux de la Municipalité

Le Conseil Municipal présentera ses vœux aux Aurétoises et Aurétois :

- Le samedi 21 Janvier 2016, à 18 h.
- Salle de motricité de l'école maternelle.

La cérémonie sera suivie d'un apéritif servi dans la salle polyvalente.

Aménagement du stade

Appuyée par les services techniques de Limoges Métropole, la municipalité a mis en œuvre d'importants travaux afin de d'empêcher l'accès des gens du voyage aux terrains de sport du stade. De nombreux blocs de granit ont ainsi été semi-enterrés aux différents points de passage, n'autorisant plus l'accès qu'aux véhicules de secours.

En effet, l'été dernier, ce sont deux grands groupes qui se sont installés au stade. Devant le nombre (65 caravanes pour l'un et 35 pour l'autre) des questions liées à l'utilisation des sanitaires, à la collecte des ordures ménagères, aux troubles de voisinage se sont posées. De plus, les séjours ont été particulièrement longs et nous avons été dans l'impossibilité de trouver un accord quant à une date de départ.

En conséquence, le Maire a pris un arrêté interdisant le stationnement des Gens du Voyage sur notre commune. Aureil appartient en effet à une Agglomération qui répond aux obligations d'accueil des Gens du Voyage en nombre de places offertes. A l'avenir, cet arrêté permettra au Maire de fonder une demande d'expulsion en référé auprès du Préfet.

Bâtiment

Partie intégrante de l'histoire et du patrimoine de la commune, l'ancienne gare était depuis longtemps un bâtiment inutilisé. Afin de lui offrir une seconde vie, l'association l'Or du Temps et l'équipe municipale ont signé une convention. En contrepartie de travaux de conservation et de restauration, l'association pourra bénéficier de l'usage de ce local.

Repas des aînés

- **Dimanche 12 février 2016**, à partir de 12h, salle polyvalente,

Les habitants de la commune concernés recevront une invitation personnelle.

Équipement

Afin d'assurer un entretien des espaces naturels plus efficient, la municipalité a fait l'acquisition d'un bras de coupe déporté pour le tracteur.

Avec la disparition programmée de l'utilisation des produits phytosanitaires et la mise en place de la coupe raisonnée des fossés, ce nouvel outil participera à l'amélioration de la sécurité des promeneurs tout en respectant l'environnement.

ALSH les pépites d'or

Par rapport à l'an passé, les vacances de Toussaint ont connu un franc succès à l'ALSH avec une moyenne de 20 enfants par jour.

Entre création d'un spectacle des plus grands pour les petits et les différentes activités monstrueuses (et oui c'était Halloween) les enfants n'ont pas eu le temps de s'ennuyer.

L'ALSH les Pépites d'Or ouvre ses portes la première semaine des vacances de Noël 2016, du lundi 19 décembre au vendredi 23 décembre de 7h30 à 18h30. Le programme est disponible sur le site internet de l'ALSH ***(http://alshlespepitesdor.wixsite.com/alsh/vacances-de-noel)*** avec son bulletin de réservation à imprimer et, nouveauté, un bulletin de réservation en ligne à remplir avant le 5 décembre 2016. Au programme cette année, des activités manuelles de Noël, des sports d'hiver, de la cuisine et beaucoup d'autres activités.

INFOS municipales

Gestes qui sauvent

Parmi les propositions issues des travaux du «Conseil des Sages», la sensibilisation des citoyens au secourisme figurait en bonne place.

C'est donc tout naturellement que lorsque le ministère de l'intérieur lança la campagne «les gestes qui sauvent» que la municipalité a saisi l'opportunité d'offrir gratuitement aux habitants d'Aureil cette initiation. La sécurité civile a été choisie pour animer cette formation, à laquelle s'étaient données rendez-vous plus de 25 personnes en ce samedi 19 novembre dans la salle de motricité de l'école maternelle. Un large public regroupant toutes les tranches d'âge a ainsi pu, durant une matinée riche en informations, découvrir pour certains, réviser pour d'autres ces gestes de premiers secours à la portée de tout un chacun et qui pourtant peuvent s'avérer salvateurs dans de tragiques circonstances.

Animée par deux formateurs, alliant disponibilité, gentillesse et pédagogie, cette initiation démarrée par un diaporama a permis de comprendre comment intervenir, qui prévenir, que faire en présence d'un accident, d'un malaise ou de toute situation nécessitant l'intervention des secours. S'en est suivie une partie pratique où les stagiaires ont pu s'exercer à la mise en PLS, à l'usage d'un défibrillateur et au massage cardiaque.

Chacun semblait ravi à l'issue de cette matinée et tous étaient désireux d'approfondir le sujet. Ainsi, pour aller plus loin et obtenir le certificat de compétence en prévention et secours civiques de premier niveau (PSC 1), une formation sera proposée courant 2017. D'autre part, une réflexion est d'ores et déjà en cours, quant à la possibilité de proposer cette initiation aux enfants lors des activités périscolaires.

Patrimoine

Une toile de 145x110 cm de l'école française du XVIIe représentant le chanoine Simon priant Saint Gaucher était inscrite au catalogue de la vente aux enchères qui s'est tenue au prieuré d'Aureil courant octobre.

Afin de conserver le patrimoine communal, la municipalité a fait l'acquisition de cette œuvre pour un montant de 744€. L'équipe municipale tient à remercier les donateurs qui ont permis cette opération sans faire appel au budget communal.

Cette toile devra toutefois faire l'objet de travaux de restauration.

INFOS pratiques

Mairie d'Aureil :
Le Bourg - 87220 AUREIL
Tél : 05 55 00 28 11 - Fax : 05 55 00 23 57
Mail : accueil@mairie-aureil.fr
www.mairie-aureil.fr
Heures d'ouverture au public du lundi au vendredi de 14h à 18h, et le samedi matin de 9h à 12h.

INSCRIPTION CRÈCHE :

Si vous souhaitez inscrire votre enfant à la Micro-crèche «A Petits Pas», renseignements et inscription par téléphone au 05 55 58 91 60 ou par courriel à : **microcreche.app@orange.fr**

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES :

Afin de pouvoir voter aux élections prévues en 2017 (Présidentielles et Législatives), il est nécessaire d'être inscrit à la mairie avant le 31 décembre 2016.
En parallèle, la Commission électorale finalise la mise à jour de la liste des inscrits pour la commune d'Aureil.

PERMANENCES TELEPHONIQUES DES WEEK-ENDS MAIRE et ADJOINTS :

Les permanences téléphoniques les samedis après-midi et les dimanches sont organisées selon le rythme suivant :

Week-end 1 : Bernard THALAMY, Maire	**Week-end 2 :** Christian BLANCHET, 1er Adjoint
Week-end 3 : Stéphanie VETIZOU, 2e Adjointe	**Week-end 4 :** Bernard THALAMY, Maire
Week-end 5 : Serge MOURET, 3e Adjoint	**Week-end 6 :** Bruno DEBONNAIRE, 4e Adjoint

Le numéro d'appel d'urgence de la Mairie durant le week-end est le 06 75 81 20 56

Bulletin municipal d'Aureil - *Réalisation :* Bernard Thalamy, Bruno Debonnaire
Mise en page et impression : Imprimerie Atelier Graphique - Limoges - 05 55 50 68 22 - Imprimé à 500 ex - Dépôt légal Novembre 2016